

Méthodologie et limites

27 mai 2021

Le présent rapport sur la durabilité du secteur suisse de l'assurance couvre l'exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 (*GRI 102-50, GRI 102-54*). Cette édition est la première élaborée conformément aux normes GRI (*Global Reporting Initiative*) relatives à un reporting de développement durable et en vigueur depuis 2018. Elle ne remplit néanmoins pas tous les critères ni ne fournit toutes les informations ressortant des principes GRI. Au lieu d'une table des matières exhaustive conforme aux normes GRI, le rapport comprend en annexe une compilation des renvois aux normes GRI ou aux normes spécifiques considérées. Il s'agit de procurer au lectorat un aperçu des informations utilisées.

Les chapitres suivants présentent des données et des informations sur le secteur suisse de l'assurance, récoltées entre mi-décembre 2020 et début mars 2021 et qui reposent sur celles fournies par les compagnies ayant participé au rapport sectoriel (*GRI 102-45*). Sauf indication contraire, les données recueillies se rapportent à l'année 2020. La date de référence est généralement le 31 décembre 2020. Le présent rapport utilise des données agrégées portant sur l'ensemble de la branche et ne communique pas les données des différentes entreprises prises individuellement.¹

Les données et les informations relatives aux investissements et à l'écologie en entreprise ont été recueillies auprès des [compagnies membres](#) au moyen d'un questionnaire (*GRI 103-3*).

Par rapport à l'année dernière, l'ASA, en collaboration avec ses membres, a considérablement étoffé le questionnaire et affiné le niveau de détail des informations, ce qui permet d'obtenir des renseignements supplémentaires et encore plus précis sur les placements de capitaux (*GRI 102-48*). La base de données a changé, car les données sont plus détaillées et complètes qu'avant ; il a donc fallu renoncer à comparer les résultats avec ceux de l'année précédente.

Dans le domaine des placements de capitaux, sur les 73 compagnies contactées, 38 ont participé à l'enquête. Elles gèrent 80 pour cent environ des investissements² du secteur de l'assurance privée. Au regard des parts de marché des entreprises qui ont participé à l'enquête, les informations fournies permettent de tirer des conclusions valables pour l'ensemble de la branche de l'assurance. Des explications qualitatives sur les efforts de la branche viennent compléter les résultats quantitatifs.

Elles sont 29 compagnies membres à avoir répondu au questionnaire sur l'écologie au niveau de l'entreprise. Les compagnies membres ont en principe fourni les données de l'année 2020 relatives à leur consommation et à leur empreinte carbone ; faute de données plus récentes, deux d'entre elles se sont néanmoins appuyées sur celles de 2019.

Les données relatives aux collaborateurs reposent sur la [Statistique du personnel 2020](#) de l'ASA publiée en mai 2021.

Quant aux sujets pour lesquels aucune information quantitative n'est disponible auprès des compagnies membres, des informations qualitatives sur les défis et les mesures du secteur de l'assurance sont fournies.

1 La majorité des compagnies membres participantes publient des bilans écologiques et communiquent sur leurs sites Internet des informations relatives à leurs activités dans le domaine de l'investissement responsable.

2 Les placements liés à des participations n'ont pas été pris en compte.